

Accueil / Barème d'honoraires Arthur Loyd Toulouse

Barème d'honoraires Arthur Loyd Toulouse

**Barème d'honoraires applicable sur l'agglomération Toulousaine. Honoraires à définir pour intervention au-delà de ce périmètre*

Honoraires vente de murs

Montant de la transaction	Rémunération HT
< 70 000€	Forfait de 7 000 €
>= 70 000 € et < 150 000 €	10 % du prix de vente
>= 150.000 € et < 300.000 €	8 % du prix de vente
>= 300.000 € et < 500.000 €	7 % du prix de vente
>= 500.000 € et < 1.000.000 €	6 % du prix de vente
>= 1.000.000 et < 3.000.000 €	5 % du prix de vente
>= 3.000.000 € et < 5.000.000 €	4 % du prix de vente
>= 5.000.000 €	3 % du prix de vente

Honoraire location

30 % HT du loyer annuel HT, généralement répartis comme suit :

- 15 % HT du loyer annuel HT à la charge du locataire
- 15 % HT du loyer annuel HT à la charge du bailleur

Avec un minimum forfaitaire de 7.000 € HT

Honoraire cession de droit au bail ou fonds de commerce

10 % du prix de cession Net cédant + 15 % HT du loyer annuel HT, généralement à la charge du cédant

Avec un Minimum forfaitaire de 7.000 € HT

Contactez nous pour plus d'informations

TOP DES VILLES
BUREAUX À LOUER

Notre agence

Nos offres d'emploi

Le réseau Arthur Loyd

TOP DES VILLES
BUREAUX À VENDRE

Bureaux

Locaux commerciaux

Locaux d'activités - Entrepôts

Terrains

TOP DES VILLES
LOCAUX COMMERCIAUX

Mon espace

Actualités

Barème d'honoraires



CRÉATEUR ^{DE}
POSSIBILITÉS

TOULOUSE

Nous contacter :
Agence de Toulouse :
05 62 57 62 57
page contact

© 2023 Arthur Loyd
Mentions légales

CGU

Cookies Policy